

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un, le lundi 27 septembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 21 septembre 2021, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL,
Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Monsieur Didier KHOURY, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Laurent TUIL.
Mme Nicole BROCARD à Mme Sylvie ROBY.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
Mme Sandrine VILLEMIN à Mme Virginie PRADAL.
Mme Anne-Sophie DUGUAY à M. Rodolphe CAMBRESY.
Mme Isabelle DUJARDIN à M. Bruno POIGNANT.

Absents excusés :

Mme LANTRAIN Marilyne.

Absents :

Mme SAADI Rosa, M. BRAYARD Thierry, Mme MARCOCCIA-WARIN Laure, M. PINEL Vincent.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2321-2 et R. 2321-1

Vu l'avis de la Commission « Finances et Personnel Communal » du 23 septembre 2021,

Considérant que les immobilisations détaillées ci-dessous présentent un défaut d'amortissements

Num. immo.	Libellé	Date acq.	Somme acq.	VNC	Nat. acq.
04405	FORMATION du logiciel Cart ADS	13/05/2004	2 038,00	2 038,00	2051
04406	MISE EN OEUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION	13/05/2004	1 889,68	1 889,68	2051
04407	MISE EN OEUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION	07/06/2004	1 889,68	1 889,68	2051
04408	MISE EN OEUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION	22/06/2004	1 889,68	1 889,68	2051
20050431	JOURNEE DE FORMATION	15/12/2005	2 420,70	2 420,70	2051
20080214	FORMATION WEB CONGES	23/05/2008	1 178,00	1 178,00	2051
20080542	WEB Congés version 2.9 JOUR.ASSISTANCE DU 28/03/08	10/04/2008	1 309,62	1 309,62	2051
20120059	logiciel portage repas formation	06/02/2012	2 040,00	2 040,00	2051
2016	MANDAT 3266/2011	01/07/2011	70,00	70,00	2051
2011	MANDAT 3527/2016	12/08/2016	864,00	864,00	2051
	TOTAL		15 589,36		

Après en avoir délibéré, et par 28 voix pour

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE la comptable de la trésorerie de Nogent-sur-Marne à régulariser le défaut d'amortissements sur les exercices antérieurs du compte 28051 par une écriture non budgétaire en utilisant le compte 1068 selon le schéma suivant :

- Débit compte 1068 : 15 589,36€
- Crédit compte 28051 : 15 589,36€

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 1^{er} octobre 2021

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

